

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

LE : 23 AVR. 2013



PLU

4- RÈGLEMENT – DOCUMENT ECRIT

Document Opposable

*Se peut être annexé à la délibération
du conseil municipal du 2 avril 2013
le 4 avril 2013*



le Maire,

JP LEFEBVRE

RAPPELS	2
DISPOSITIONS THÉMATIQUES	5
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR Ua	8
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR Ub	13
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES A LA ZONE AU	17
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES A LA ZONE 2AU	21
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES A LA ZONE A	23
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES A LA ZONE N	26
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR Na	28
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR Nb	31